

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 06 NOVEMBRE 2017

L'an deux mille dix sept, le six Novembre, à dix huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Bélâbre, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de **M LAROCHE Laurent, Maire de Bélâbre.**

Date de convocation du conseil : 2 novembre 2017

Présents : Laurent LAROCHE, Maire, Laurence BARITAUD, Annie BRULON, Suzanne MARCHAND, Sylvianne OUVRARD, Sandra DUDOS, Marie-Jeanne MAILLOCHON, Paul JEANNEAU, Jacques MARTINAUD, Jean-Marc POUGET.

Absents : Stéphane LEONARD (donne pouvoir à Paul Jeanneau), Florian CHIRON (donne pouvoir à Sylviane Ouvrard), Vincent MANTEAU (donne pouvoir à Annie Brulon) puis Alain NEVIERE.

Secrétaires de séance : Laurence BARITAUD avec Jean-Marc POUGET.

Ordre du jour :

- Avenant marché travaux Mairie et Salle des Fêtes.
- Emprunt Caisse d'Epargne.
- Questions Diverses.

Ouverture de la séance à 18 h 30.

Monsieur le Maire procède à la lecture du compte rendu de la séance du 16 Octobre 2017. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

AVENANT MARCHE TRAVAUX MAIRIE ET SALLE DES FETES

- L'avenant n° 2 concerne le lot n°7, menuiserie intérieure, entreprise BHM. Il présente une plus value de 2103,25€ HT. Il est adopté à l'unanimité.
- L'avenant n° 3 concerne le lot n° 8, plâtrerie- isolation- faux plafond, SARL Bernard Couture. Il présente une plus value de 1222,98 € HT. Il est adopté à l'unanimité.

EMPRUNT CAISSE D'EPARGNE

Mr Laroche nous présente un document proposant 2 possibilités de taux pour l'emprunt complémentaire des travaux de la mairie et de la salle des fêtes, soit 20 ans ou soit 15 ans pour un montant de 90 000€.

Le conseil vote à l'unanimité pour contracter cet emprunt sur 15 ans.

QUESTIONS DIVERSES

- ► Mr le Maire fait part au conseil que le Centre de Gestion a entériné le projet de délibération élaboré afin d'instaurer au 1^{er} décembre le nouveau régime indemnitaire des employés communaux dit RIFSEEP. Mr le Maire est chargé d'établir les arrêtés correspondants.
- ► Mr le Maire **expose qu'il est nécessaire de procéder au** recrutement d'un agent contractuel pour l'école pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour une période allant du 17 novembre 2017 au 12 décembre 2017 inclus . Le conseil charge Mr le Maire de ce recrutement.
- ► Nomination de délégués à l'Association Office de Tourisme intercommunautaire Destination Brenne : Mme Laurence Barिताud est nommée déléguée Titulaire et Mr Jacques Martinaud délégué suppléant.
- ► Le cabinet LARBRE nous envoie un devis supplémentaire concernant les travaux sur l'assainissement. Un curage d'une valeur de 1479 € doit être réalisé sur le talweg qui part de Beaugé et qui descend au lagunage, puis un passage de camera d'une valeur de 1260 €. Ce devis est accepté à l'unanimité.

- ► Laurent a reçu une invitation, à une rencontre Alimentation et Territoire sur les Circuits Cours organisée par le PARC : ne pouvant s'y rendre, c'est Suzanne qui propose d'y assister accompagnée de Sylviane.
- ► Sylviane a reçu une plainte au sujet du portail de Mr Desbroches Bertrand qui une fois ouvert gêne le passage sur l'accotement.
Paul s'en occupe.
- ► Nous avons reçu un carton de remerciement de Marie Clémence et Erwan pour l'organisation de leur mariage en plein air.
- ► Paul nous apprend qu'un motocycliste a percuté et défoncé la barrière de la Falaisière, elle doit être réparée et signalée.

Fin de la séance à 19h28.

Prochaine réunion du conseil municipal prévu le 04 Décembre 2017 à 20 h.